 DEPARTEMENT DE LA MARNE

**MAIRIE D’ECUEIL**

13, grande rue

51500 ECUEIL

tél-fax: 03.26.49.74.00

[mairie.ecueil@wanadoo.fr](mailto:mairie.ecueil@wanadoo.fr)

site internet : ecueil.com

Conseil municipal du 15 mars 2016

1. Compte de gestion

Approbation du compte de gestion établi par le receveur municipal.

1. Compte administratif

Vote du compte administratif 2015. Il présente un excédent global de 124 145, 98 €.

1. Budget 2016

Présentation et vote du budget 2016. Il s’équilibre en section de fonctionnement à la somme de 465 795.00 € et en section d’investissement à la somme de 465 311.00 €.

1. Contributions directes

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d’imposition par rapport à 2015 et de les reconduire à l’identique sur 2016, soit :

* Taxe habitation 18.20 %
* Foncier bâti 20.68 %
* Foncier non bâti 21.89 %
* CFE 17.74 %

1. Stationnement place du Jard

Par arrêté municipal, il est décidé d’interdire le stationnement des véhicules de + de 3T5 sur la place du Jard.

1. Dépôts sauvages

Par arrêté municipal, les dépôts sauvages de déchets et d’ordures sont interdits sur le territoire de la commune. Tout contrevenant au présent arrêté s’expose à une amende prévue par le code pénal (4e classe).

1. Emploi saisonnier

Embauche d’un agent saisonnier à compter du 2 mai et jusqu’au 17 septembre 2016, à raison de 17 heures hebdomadaires Celui-ci sera chargé de l’entretien et de l’arrosage des fleurs.